

« Amancher » et « emmancher »

Suzelle Blais

Number 169, 2013

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/69531ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Blais, S. (2013). « Amancher » et « emmancher ». *Québec français*, (169), 28–30.

« Amancher » et « emmancher »

PAR SUZELLE BLAIS*

« Où tu t'en vas, amanchée de même à c' t' heure là. »

Les verbes *amancher* et *emmancher* sont apparus au XV^e siècle. Avant de nous intéresser aux nombreux emplois que connaît *amancher* en français québécois, voyons ce qu'il en est du verbe *emmancher*. En effet, en français général, celui des deux mots qui est entré dans les dictionnaires français est ce dernier ; il est consigné dès 1549 dans le *Dictionnaire françois-latin* d'Estienne. De plus, citant un auteur français du XVII^e siècle qui écrit *émancer*, les rédacteurs du *Dictionnaire de Trévoux* précisent en 1721 : « L'usage général est pour *emmancher* ». Ce commentaire explique l'absence d'*amancher* dans les dictionnaires français, exception faite du *Petit Larousse* qui, dans ses éditions récentes, spécifie que le verbe *amancher* est employé au Québec avec le sens de « tromper, duper » notamment. De formation indépendante, les deux mots sont apparus parallèlement au XV^e siècle, ce qui signifie qu'*amancher*, à la place d'*emmancher*, est une forme à préfixe différent puisque, comme l'écrit Marcel Juneau, « une dénasalisation du préfixe *em-* devant consonne nasale intervocalique est en effet peu probable¹ ». *Amancher* est attesté d'abord en Normandie au XIV^e siècle, en emploi adjectival, sous la forme *amanchié* qui signifie « muni d'un manche ».

D'origine dialectale donc, la forme *amancher* a été relevée, avec différentes

significations, dans de nombreux parlers français dont, entre autres, les parlers normands et saintongeais. Elle est attestée, en outre, dans les parlers wallons ainsi que dans ceux de la Suisse romande, ce qui est l'indice d'une large expansion de cette forme anciennement. Elle est usuelle encore de nos jours dans les parlers wallons du pays de Bastogne notamment, dans des emplois et avec des acceptions qui sont en usage, comme nous le verrons, en français québécois². Dans le parler neuchâtelois et suisse romand, cette forme est donnée, au début du XX^e siècle, avec la mention « encore assez fréquente³ ». Héritée des premiers colons, elle s'est implantée en Amérique à l'époque de la Nouvelle-France ; elle est attestée au XVII^e siècle, dans les écrits de Champlain et de Nicolas Denys, entre autres.

Ce qui retiendra notre attention maintenant portera sur les significations que connaît ou a connues ce verbe, sous les formes *amancher* ou *emmancher*, en français québécois. C'est ce qui intéresse, en 1810, Jacques Viger, le premier commentateur de la langue à consigner la forme *amancher* ; il écrit à ce sujet : « Si ce verbe n'étoit jamais employé que dans son sens propre, celui d'emmancher, et que l'on ne commît d'autre faute que de le prononcer mal, je ne m'arrêteroï peut-être pas à en faire ici mention ; mais les significations qu'on lui donne, et qu'il n'a

pas, autorisent sans doute l'annotation que j'en fais⁴ ». En effet, le verbe a pris en français québécois des acceptions qu'il n'a pas en français général, comme le montre *Le Petit Robert*, qui enregistre sous l'article *emmancher*, outre le sens concret d'« ajuster sur un manche », celui familier et vieilli d'« engager, mettre en train », ainsi qu'un emploi pronominal moderne *s'emmancher* « débiter, démarrer ». On notera, dans les citations qui suivent, que le verbe est orthographié *amancher* ou *emmancher* selon le niveau de langue recherché et cela sans égard à sa signification.

Ce sont belles armes, mais elles sont mal emmanchées
Amancher (*emmancher*) vient de *manche*, issu du latin *manicus* qui signifie « poignée, partie d'un outil permettant de le prendre en main », d'où l'acception d'« ajuster dans ou sur un manche (en parlant d'un outil) » ; ce sens est usuel en français général comme en français québécois. En outre, par analogie, certains objets peuvent être comparés à un outil que l'on fixe à un manche, comme dans l'exemple suivant de Nicolas Denys qui emploie, en 1672, le verbe *amancher* au sens de « fixer, attacher à un bâton » : « Ce poisson là [l'esturgeon] vient jusques aux entrées des rivières ; [...] : on le prend avec un harpon qui est fait comme une cramaillee de huit à dix pouces de

long, pointu d'un bout, & un trou de l'autre où l'on attache une ligne, puis on l'amanche au bout d'un baston, pour le pouvoir darder ; la pesche s'en fait la nuit⁵ ». Bescherelle, en 1858, consigne la même réalité sous *emmanché*, qu'il définit ainsi : « Qui est attaché comme un outil à un manche », et il cite Montaigne : « Ce sont belles armes, mais elles sont mal emmanchées ».

De plus, en français québécois, le verbe s'applique par extension à toutes sortes de choses et de situations, ce qui a attiré l'attention des commentateurs de la langue dès le début du XIX^e siècle. Ainsi Viger écrivait-il en 1810 sous l'entrée *amancher* : « Il sert à exprimer Racommoder. Ex : Ce Ciseau, cette porte sont bien *amanchés* ou *ramanchés*. [...] Il a *amanché* cela, on ne peut pas mieux. Il signifie encore Refaire. Ex : Oh bien ! s'il l'a défait, il peut bien l'*amancher* ou le *ramancher*⁶ ». En 1894, dans son *Dictionnaire canadien-français*, Sylva Clapin confirme également cette extension sémantique qui s'applique à différents domaines : « Coordonner, assujettir, ajuster, en parlant des diverses parties qui entrent dans la composition, dans l'arrangement d'une chose quelconque : « V'là des rideaux ben *amanchés* ». Enfin, comme l'explique, en 1930, le *Glossaire du parler français au Canada*, le verbe *amancher* se substitue régulièrement, au sens propre, à de nombreux verbes tels que *arranger, disposer, réparer, mettre en état, ajuster, assujettir, fixer, attacher, adapter ensemble (deux choses), constituer* ; et il donne l'exemple suivant : « Amancher une barrière = l'arranger, la réparer, l'ajuster, la fixer ».

C'tu effrayant d'amancher des enfants de même

En emploi transitif et pronominal, le verbe prend, avec une connotation péjorative de nos jours, un sens vestimentaire ; il signifie alors « habiller qqn ; s'habiller de manière grotesque ». Voici de Michel Tremblay : « – Pis sont-tu assez laids, ces enfants-là ! C'tu effrayant d'amancher des enfants de même... Le chapeau noir raide su 'a tête, oubedonc le maudit p'tit caluron noir [...] entékà...⁷ ». Sans qualifier la manière de s'habiller, Sylva Clapin définit ainsi *s'amancher* : « Se préparer pour sortir, pour un voyage.

S'habiller, s'appareiller ». Dionne, dans *Le parler populaire des Canadiens français*, en 1909, donne l'exemple suivant : « Il fait un temps de chien, je ne sais vraiment comment m'*amancher* ». Avec une valeur dépréciative, *s'amancher* figure dans le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* avec le sens de « s'habiller très mal » ; on lui donne pour synonymes les verbes *s'accoutrer* (du français général) et *s'atriquer* (du français québécois).

La forme adjectivale tirée du participe passé du verbe a également une valeur dépréciative ; ainsi ce contexte de Clémence DesRochers : « Quand par hasard je découche, je sors de chez l'ami à 9 heures du matin avec ma robe de la veille au soir, mes faux cils, mon sac du soir, c'est régulier, je rencontre une charmante amie qui s'en va travailler et qui me demande "Où tu t'en vas,

ment à une femme provocante, délurée : « [...] Helga, incarnée par Charlize Theron, une nouvelle venue qui est loin de passer inaperçue, emmanchée qu'elle est, comme on dit, pour veiller tard » (*La Presse*, 28 septembre 1996, p. C-6).

On est tous mal amanchés

Employé figurément, *être mal amanché* signifie « être mal pris, être dans une situation difficile » ; en voici un exemple : « Un travailleur de l'usine [...] s'est désolé. "C'est pas normal que tous les autres en aient (du bois) et que nous autres, on soit laissés à l'abandon. À six mois de travail par année, j'peux pas vivre. Je ne suis pas seul. On est tous mal amanchés" » (*Le Soleil*, 14 novembre 2008, p. 9). En outre, par antiphrase, l'autre expression, soit *être bien amanché* a la même signification.

LE PATRIOTE À CLÉMENCE:

(1474 Est, rue Ste-Catherine)

À COMPTER DU 6 OCTOBRE REVUE

"LA BELLE AMANCHURE"

AVEC CLÉMENCE DESROCHERS, FRANÇOISE LEMIEUX ET LES BARONNETS



Spectacle 9h30 p.m. sur semaine
9h et 11h30 le samedi
relâche le lundi

POUR RÉSERVATIONS:
521-6666
523-1131

amanchée de même à c' t' heure là⁸ ». Le sens de « mis, habillé, vêtu » a été relevé, sous *emmanché*, dans les parlers de l'Anjou : « T'es ben mal *emmanché* avec ceté culotte-là !⁹ ».

En français québécois, *amanché* sert aussi à décrire le physique d'une personne ; il est courant dans le domaine du sport : « Rechlicz peut aller à la guerre quand bon lui semble avec un gabarit très impressionnant. À 6 pieds 4 pouces, 216 livres, il est, comme on dit dans le métier, "amanché" pour se défendre » (*Le Quotidien Sports*, 23 novembre 2006, p. 38). Ajoutons l'expression courante *amanchée pour veiller tard*, qui s'applique générale-

Dans son roman *Faites leur boire le fleuve*, Jean-Jules Richard écrit : « – Paraît qu'un capitaine de compagnie s'est battu avec un agent de l'Union. Paraît que ça a mis le feu ! [...] La CNP est ben amanché là !¹⁰ ». L'expression *être ben amanché* définie par « être dans de beaux draps » est attestée dans les parlers wallons du pays de Bastogne¹¹.

Enfin, une acception très vivante, encore de nos jours, est celle de « duper, tromper ». Dans son roman *Au pied de la Pente Douce*, Roger Lemelin écrit : « – Essayez pas de m'emmancher. [...] – Venez pas me contredire. Mon garçon vous a donné deux livres en cadeau¹² ».

De même, celui qui refuse de payer ce qu'il a acheté s'entend dire : « Crache ton cinq piastres, mon Damase. Tu pensais bien m'emmancher, mais tu n'y arriveras pas !¹³ ». Ce sens est largement attesté en construction factitive pronominale, soit *se faire amancher* « se faire berner, duper, tromper, avoir » : « On s'est trop fait amancher, c'est fini. On vote pu pour personne » (*Le Soleil*, 26 juin 2004, p. A-16). *Amancher* connaît, avec ce sens, de nombreux synonymes dont *enfrouaper*, qui est toujours usuel. Michel Francard relève également, avec la même acception, la construction *se faire amancher* : « I s'è fêt amantchi », dans les parlers wallons du pays de Bastogne¹⁴. Cette autre attestation nous permet de penser que le sens de « duper, tromper » a pu être assez répandu anciennement.

J'ai débranché mon emmanchure et j'ai été la rebrancher chez Hubert

Ajoutons en terminant un mot qui appartient à la famille d'*amancher* (*emmancher*), soit le substantif *amanchure* (*emmanchure*), employé encore couramment en français québécois. Il est formé du radical du verbe *amancher* (*emmancher*) et du suffixe *-ure*. *Emmanchure* est attesté en français général depuis le XVI^e siècle avec le sens d'« action d'emmancher (un outil) ». Il a été relevé dans plusieurs parlers français et wallons notamment. Au sujet du suffixe *-ure*, le *Trésor de la langue française* écrit dans une remarque sous *-ure* : « Assez productif depuis l'ancien français, le suffixe *-ure*, du latin *-ura* [...], l'est toujours, tout particulièrement à partir d'un radical verbal » ; suffixe formateur de substantif féminin à partir d'un adjectif, d'un substantif ou plus souvent d'un verbe. Précisons que la forme *emmanchure* a, en français général, un homonyme qui appartient à une autre famille. En effet, tandis que le premier vient du latin *manicus* au sens de « manche (d'un outil) », le second se rattache au latin *manica* « manche (d'un vêtement) ».

En français québécois, le mot comporte généralement une connotation péjorative. Il s'applique à toutes sortes de choses bizarres, insolites ; un accoutrement ridicule, sans goût. Dans son *Dictionnaire-canadien français*, Sylva

Clapin écrit en 1894 : « État de ce qui est amanché, ajusté, coordonné. Se prend généralement au figuré et en mauvaise part. Par exemple, une femme dira de la toilette ridicule d'une autre : – Ah ! ben, en v'là une *amanchure* ». Les contextes suivants permettront de faire ressortir les différents emplois de ce mot.

Il a comme le verbe *amancher* un sens vestimentaire : « Avez-vous déjà vu l'amanchure de Jean Chrétien un matin où Aline n'est pas là pour lui dire quoi mettre ? » (*La Presse*, 6 avril 1997, p. A-5). Il désigne, en outre, un « système mal organisé » : « En fait, si Québec a choisi ce modèle c'est surtout pour éviter de retirer au secteur privé le marché de l'assurance-médicaments. Le résultat est une drôle "d'emmanchure", une formule hybride qui n'est ni de l'assurance ni de la protection sociale » (*Le Devoir*, 21 mai 1996, p. A-8). Tiré de son roman *Va savoir*, où il est question d'une installation précaire qui permet le transfert d'électricité d'un lieu à un autre, Réjean Ducharme écrit : « "C'est les gars qui paient mon loyer, mon électricité [...]. Tu ferais mieux de déconnecter ta patente. [...]. J'ai débranché mon emmanchure et j'ai été la rebrancher chez Hubert, qui m'a aidé. On a fait passer le fil par les buissons de l'escarpement"¹⁵ ». En outre, on trouve aussi dans la documentation *une amanchure de* qui pourrait correspondre à la formule *une espèce de*, c'est-à-dire quelque chose de vague, difficile à définir : « Ils récupèrent et réparent tout, tu devrais voir leurs amanchures de triporteurs » (*La Presse*, 30 septembre 2000, p. H-10).

Ajoutons qu'une revue de Clémence DesRochers porte ce nom : « Après les Girls, il fallait trouver autre chose. J'ai pensé exprimer le couple. [...] Au même moment, Pierre et René, des Baronets, avaient envie de lâcher le "club", et de faire une revue avec moi. Nous nous sommes rencontrés, nous avons monté "La Belle Amanchure"¹⁶ ». Enfin, depuis les années 1990, le mot *amanchure* (*emmanchure*) est employé fréquemment dans le domaine politique, pour désigner des idées, des projets embrouillés, mal définis ; voici cet exemple de Jacques Parizeau : « Dans l'état actuel du projet de loi qui nous est présenté, il n'est pas acceptable. Je continue les efforts pour

avoir un référendum vraiment sur la souveraineté et quand le gouvernement se présente avec toutes sortes d'emmanchures [...], je dis que je ne suis pas d'accord avec ça » (*Le Soleil*, 11 juin 1991, p. A-4). Et aussi, cet autre contexte tiré du *Devoir* : « Les Québécois ne veulent plus du fédéralisme de Jean Charest ; ils ne veulent pas davantage l'emmanchure péquisto-nationaliste de Pauline Marois » (*Le Devoir*, 13 juin 2011, p. A-6).

Il va sans dire que nous n'avons pas épuisé tous les emplois du verbe *amancher* (*emmancher*) de même que ceux du substantif *amanchure* (*emmanchure*) en français québécois. Nous n'avons retenu que les principaux sens, ceux qui sont bien attestés encore aujourd'hui. *

* Linguiste et chercheuse indépendante

Notes

- 1 Marcel Juneau, *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec. Étude des graphies des documents d'archives*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1972, p. 257.
- 2 Michel Francard, *Dictionnaire des parlers wallons du pays de Bastogne*, Bruxelles, De Boeck Université, 1994, p. 91.
- 3 William Pierrehumbert, *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, Neuchâtel, Attinger, 1926.
- 4 *Néologie canadienne de Jacques Viger* (manuscrits de 1810), édité par Suzelle Blais, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, Coll. « Amérique française », n° 5, 1998, p. 99.
- 5 Nicolas Denys, *Histoire naturelle des peuples, des animaux, des arbres & plantes de l'Amérique septentrionale, & de ses divers climats*, Paris, chez Claude Barbin, 1672, tome 2, p. 263.
- 6 Voir note 4.
- 7 Michel Tremblay, *C'tà ton tour*, Laura Cadieux, Montréal, Éditions du Jour, 1973, p. 28.
- 8 Clémence DesRochers, *La grosse tête*, [Montréal], Leméac, 1973, p. 58.
- 9 A.-J. Verrier et R. Onillon, *Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers de l'Anjou*, Angers, Germain & G. Grassin, 1908.
- 10 Jean-Jules Richard, *Faites leur boire le fleuve*, Montréal, Cercle du livre de France, [1970], p. 247.
- 11 Voir note 2.
- 12 Roger Lemelin, *Au pied de la Pente Douce*, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1944, p. 271.
- 13 Jos-Phydime Michaud, *Kamouraska, de mémoire... Souvenirs de la vie d'un village québécois*. Recueillis par Fernand Archambault, Paris, Librairie François Maspero, 1981, coll. « Actes et mémoires du peuple », p. 133.
- 14 Voir note 2.
- 15 Réjean Ducharme, *Va savoir*, Paris, Éditions Gallimard, 1994, p. 68-69.
- 16 Voir note 8, p. 73.